

Vérification périodique du Bureau luxembourgeois de métrologie en matière de métrologie légale de l'ILNAS pendant l'année 2026

Conformément à l'article 34 du règlement grand-ducal modifié du 26 janvier 2016 concernant les instruments de pesage à fonctionnement non automatique et à l'article 37, du règlement grand-ducal du 26 janvier 2016 concernant les instruments de mesure, nous vous informons que:

Pendant l'année 2026 la vérification périodique des mesures de longueur, instruments de mesure dimensionnelle, instruments de pesage et ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau aura lieu pour les communes indiquées aux dates prévues ci-après:

Communes visées par la vérification périodique de l'année 2026	Périodes de vérification aux lieux d'installation
Beckerich, Ell, Helperknapp, Préizerdaul, Rambrouch, Redange, Saeul et Useldange	du 23 février au 13 mars
Boulaide, Bourscheid, Esch-sur-Sûre, Goesdorf, Groussbus-Wal, Kiischpelt, Lac de la Haute-Sûre, Wiltz et Winseler	du 16 mars au 24 avril
Bettendorf, Colmar-Berg, Diekirch, Erpeldange-sur-Sûre, Ettelbruck, Feulen, Mertzig, Puetscheid, Reisdorf, Schieren, Tandel, Vianden et Vichten	du 27 avril au 26 juin
Heffingen, Larochette, Nommern et Vallée de l'Ernz	du 29 juin au 17 juillet
Differdange, Dippach, Garnich, Käerjeng, Pétange, Reckange-sur-Mess et Sanem	du 31 août au 9 octobre
Contern, Niederaanven, Sandweiler et Schuttrange	du 12 octobre au 30 octobre
Bissen, Fischbach, Lintgen, Lorentzweiler et Mersch	du 2 novembre au 27 novembre

Le contrôle métrologique des ensembles de mesurage montés sur les camions citernes destinés au transport routier et à la livraison des combustibles liquides aura lieu dans les locaux du Service de Métrologie Légale de l'ILNAS à Steinsel aux périodes prévues au tableau ci-dessus.

À cette occasion les administrations communales où se tiennent les contrôles métrologiques donnent connaissance de la tournée de vérification aux assujettis par voie d'affiche et adressent au Service de Métrologie Légale une liste indiquant avec leurs professions les marchands, industriels et autres personnes qui sont visées par la tournée de vérification périodique.

Jean-Marie Reiff
Directeur ILNAS